

**Olsen A. Ghirardi, *La retórica y la dialéctica en el razonamiento forense*, Ediciones Academia Colombiana de Jurisprudencia, Santa Fe de Bogotá, 2001, 129 p.**

L'intérêt constant porté par Olsen A. Ghirardi au raisonnement judiciaire (sur ce point v. *Le raisonnement judiciaire*, coll. « Philosophie du droit », t. 16, Bordeaux, Éditions Bière, 1999 <sup>1</sup>), n'est plus à démontrer. Pour autant, cet intérêt renouvelé ne se traduit pas ici par une répétition de ses travaux, mais plutôt par une appréciation critique de la nouvelle rhétorique au terme d'une évolution allant des Grecs à nos jours. L'ouvrage, d'aspect modeste, se construit sur un triptyque clair, opposant, par ses extrémités « théorie » et « pratique », et reliés par une figure centrale reflétant l'universalité logique et culturelle du raisonnement judiciaire.

L'aspect théorique est l'occasion de revenir à la fois sur le sens et sur la portée de chaque opération du raisonnement (hypothèses, études de faits, narrations, propositions, qualifications, preuves, arguments et décisions). L'aspect pratique est éprouvé dans l'exemplarité, suffit à démontrer l'intérêt de la maîtrise des mécanismes du raisonnement et de son apprentissage continué.

Entre ces deux aspects, la connaissance du droit et de ses méthodes d'interprétation permet d'orienter le raisonnement vers le terme de la décision. Le choix de la prémisse et l'art de la rhétorique prédisposeront d'un terme logique. Toutefois ce dernier n'est pas nécessairement l'effet d'une mécanique ou d'un déterminisme juridique. L'espace occupé par les « séries conditionnelles » du langage, qui d'un côté peuvent être des obstacles à l'établissement de la vérité, permet d'un autre côté, au déterminisme logique de s'actualiser dans « l'espace des possibles ». Entre interprétation et jugement, logique et déterminisme, liberté et vérité, se profilent, autour d'une question a priori purement méthodologique, une série d'interrogations prises en charge par la philosophie juridique et allant de la théorie du langage chez Aristote, de l'épistémologie chez Gadamer, de l'herméneutique chez Ricoeur jusqu'aux apports de logique juridique chez Perelman...

L'auteur expose ainsi les mécanismes du raisonnement juridique avec une exigence culturelle dont la rareté mérite d'être soulignée. Lorsqu'il s'interroge sur *la nouvelle*

---

<sup>1</sup> V. la recension de ce titre par M. -A. Frison-Roche : cette revue, t. 44.

*rhétorique* et sur son *opposition corrélatrice à la dialectique*, c'est toujours dans une implication historique et philosophique, appréciée dans la logique du prétoire, et dans la recherche du sens commun au sens noble du terme, et donc de la vérité.

A. ZABALZA